

## **COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 30 septembre 2016**

Membres présents : 13 – Membres excusés : 2 - Procurations : 01 - Votants : 14

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 30 septembre 2016 à 20h.

Lecture est donnée du Procès-Verbal de la réunion du 30 août 2016.

Le Conseil municipal délibère ensuite, sous la présidence Monsieur le Maire, sur les points suivants :

### **1. Opération Salle Polyvalente : attribution des marchés de travaux**

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide d'entériner les choix de la Commission d'Appel d'Offres pour l'attribution des marchés de travaux pour 11 lots sur 12. Le lot N°3, déclaré infructueux, est encore en consultation.

Lot	Entreprise retenue	Montant HT	Option
1 - Démolition - Gros œuvre	THAVE CONSTRUCTIONS	111 236,20	1 536,60 €
2 - Façades	KESER	19 302,75	
3 - Charpente métallique		Re consulté	
4 - Couverture tuiles-Zinguerie	NAVARON	22 452,71	
5 - Etanchéité	SUCHET	31 000,00	
6 - Menuiserie ext. Alu - Serrurerie	Ch. PERRET	52 159,00	1 962,00
7 - Menuisier int. - Scène démont.	LOPITAUX LECUYER	17 834,00	992,00
8 - Cloisonnement - Peinture - Fx plafonds	Cédric PHILIPPE	52 460,20	48,00 €
9 - Carrelage - Faïence	Groupe BERNARD	20 800,00	866,00
10 - Chauffage - Plomberie - Sanitaire - VMC	AC2S	82 209,66	1 228,50
11 - Electricité	TAUVERON	37 684,70	1 313,00
12 - Matériels de cuisine	I.F.C.	7 291,00	
<i>TOTAL HT (sauf lot 3)</i>		<i>454 430,22</i>	<i>7 946,10</i>
<i>TOTAL GENERAL HT (sauf lot 3)</i>		<i>462 376,32</i>	

### **2. Aménagement de chemins ruraux**

Désignation unanime de l'Entreprise Eric Bard pour réaliser la réfection du chemin rural des Mazeaux pour un montant HT de 1 504,40 €, et de l'Entreprise EUROVIA pour réaliser la réfection d'une partie du chemin des Mazeaux à Bogros pour un montant HT de 3 246,40 €.

### **3. Aménagement du cimetière : demande de devis complémentaire**

Face aux manques de précisions concernant le Jardin du Souvenir, il est décidé à l'unanimité de demander les précisions nécessaires à la Marbrerie André pour compléter la mise en concurrence et pouvoir faire le choix du prestataire.

### **4. Clôture du budget « Lotissement des Sagnettes 3<sup>ème</sup> tranche »**

Les lots étant tous vendus et les sommes correspondantes encaissées, accord unanime pour procéder à la clôture du budget annexe « Lotissement des Sagnettes 3<sup>ème</sup> tranche » et pour procéder aux écritures de transfert des soldes au profit du budget général de la commune.

### **5. SEMERAP : avenant à la convention d'entretien pour le bac à graisse de la cantine**

Unanimité pour autoriser le Maire à signer un avenant modifiant le 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 4 de la Convention comme suit : « La décision de ne pas reconduire la convention doit être signifiée par écrit à la SEMERAP, deux mois avant l'échéance annuelle. Dans le cas contraire, la convention sera reconduite de manière tacite ».

### **6. Position de la commune pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans la future communauté de communes**

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de ne pas donner une suite favorable à la proposition du Conseil Départemental de créer un service d'ingénierie territoriale à travers le SMAD des Combrailles,
- de suggérer la création, au sein de la future communauté de communes, d'un pôle urbanisme pouvant assurer l'instruction du droit des sols des communes membres, en utilisant les compétences existantes d'agents intéressés, avec un éventuel complément de formation de ces derniers.

## Questions diverses

- a. Décision de mise en service des illuminations le 02/12/2016, et dépose le 09/01/2017.
- b. Dominique GIRARD représentera la commune lors de l'expertise programmée le 14/10/2016 chez Mme GAVA aux Mazeaux pour les problèmes d'inondations du mois de mai 2016.
- c. Maintien du financement du COS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- d. Lecture du courrier de M. François VALEMBOIS qui quitte ses fonctions de Sous-Préfet de Riom.
- e. Lecture du courrier de M. Bernard CAZENEUVE à Madame Christine PIRES BEAUNE ainsi qu'à M. le Maire, assurant de la prochaine nomination d'un nouveau sous-préfet ou d'une nouvelle sous-préfète à Riom.
- f. Compte rendu de l'analyse du coût des TAP sur une année pour la commune.
- g. Accord pour signer une demande de dérogation aux obligations d'aménagement d'accessibilité de l'Arboretum de M. et Mme DEGIULI pour une prochaine ouverture au public.
- h. Courriers de l'Association ASPECTS des 7 et 29 septembre 2016. En ce qui concerne la remise en état de la cuve à charbon située à l'entrée du Bourg, il est demandé que la couleur d'origine soit préservée.
- i. Logements offerts à la location pour une famille de réfugiés : offre à faire à la Préfecture pour l'appartement communal au-dessus de l'école qui se libèrera le 31/10 et pour le logement social 1 rue du Presbytère qui se libèrera en fin d'année.
- j. Aucune proposition de nom n'est faite pour la future communauté de communes.
- k. Journée des élus du PNR de Volcans à Montlosier le 17 octobre. Participeront les délégués communautaires au PNRVA.
- l. Sébastien Portier représentera la communauté de communes à la prochaine réunion du SBA le 03/10 à Artonne. Pour l'enlèvement des ordures ménagères du village des Peytoux, un point de collecte pourra être implanté sur du terrain communal à l'embranchement du chemin des Issalins sur la route des Peytoux entre Puy-Gilbert et les Peytoux. Le camion pourra y faire demi-tour.
- m. Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association « Avenir-Santé-Combrailles ».
- n. Invitation à la célébration de la Ste-Geneviève, le 25/11 à partir de 16h30.
- o. Cérémonie républicaine de remise du Diplôme National du Brevet et du Certificat de Formation Générale au Collège René Cassin de Manzat.
- p. Une exposition d'œuvres d'artistes locaux aura lieu en décembre dans la salle du conseil avec un vernissage prévu le 9 décembre.
- q. Prochain Conseil municipal : vendredi 21 octobre 2016 à 20h.